

# École Madeleine : construction d'un bâtiment périscolaire



## Programme :

Construction d'un bâtiment d'activité scolaire et périscolaire, mise en accessibilité d'un bâtiment existant pour le groupe scolaire.

**Date de réalisation :** 2019

**Concepteur(s) :** BHPR Architectes

## Maître d'ouvrage :

Ville de Jargeau

**Surface(s) :** 364 m<sup>2</sup> (hors préau et auvent) / SHOB bâtiment : 425 m<sup>2</sup> / SHOB bâtiment + préau + auvent : 658 m<sup>2</sup>

**Coût :** 1 092 143 euros (HT) (préau et auvent, VRD, reprofilage de la cour, mise en accessibilité du bâtiment existant)

*Photos : CAUE du Loiret*

## Qualité urbaine/d'insertion

Le bâtiment périscolaire est implanté dans la cour arrière de l'école Madeleine, le long de la venelle du Paradis. Cette implantation permet une orientation plein sud du bâtiment avec vue directe sur la cour de l'école et l'espace de biodiversité. L'entrée principale de l'école se fait par la venelle. Paysagée dans le cadre du projet, cette circulation douce relie le centre-ancien de Jargeau et les équipements sportifs de la commune (terrains sportifs, terrains de tennis, gymnase, piscine).

## Qualité(s) d'usage

L'équipement est construit autour d'une salle d'activités modulable de 180 m<sup>2</sup> à destination des activités scolaires et périscolaires. La présence d'une cloison mobile permet de mener deux activités en simultané. L'espace intègre une bibliothèque, une cuisine et une salle informatique. Cette salle accueille aussi du matériel de projection. Les autres espaces se répartissent en salle d'accueil avec rangements et deux bureaux. Les sanitaires sont accessibles depuis l'intérieur du bâtiment mais aussi depuis l'extérieur, par un accès indépendant. Un préau et un auvent portent la surface sous abri à environ 230 m<sup>2</sup>. La mise en accessibilité de l'ensemble de l'école et du bâtiment périscolaire a été prévue, en créant une plate forme en bois avec une rampe d'accès.



## Système(s) constructif(s) et dimensions environnementales

La construction est intégrée à son environnement et au milieu naturel immédiat. De conception bioclimatique, elle est construite en mur ossature bois avec une isolation paille. Les modules ont été réalisés hors chantier et assemblés sur place permettant une mise en œuvre plus rapide. Les façades sont recouvertes d'un bardage extérieur en planches de Douglas brut de sciage, avec couvre-joint.

La toiture végétalisée assure une continuité écologique entre la Loire et la nature environnante. Sa végétalisation favorise l'isolation thermique du bâtiment et la gestion des eaux pluviales.

Le bâtiment répond à un concept de construction très basse consommation, basé sur l'utilisation de chaleur « passive » du soleil, avec une forte isolation des murs, de la toiture et des fenêtres, l'absence de ponts thermiques, une grande étanchéité à l'air et le contrôle de la ventilation. Le fait qu'il ne soit pas équipé d'installation de chauffage génère une réduction importante de son coût de fonctionnement.

## Intérêt spécifique

Un groupe de travail incluant les parents d'élèves, les représentants de l'Éducation nationale et les élus a établi un cahier des charges précis. Le traitement des espaces paysagers a été intégré dans le cadre d'un projet pédagogique avec les enseignants.



## Rôle du CAUE (démarche)

Le CAUE du Loiret est intervenu préalablement à la consultation des maîtres d'œuvre pour accompagner la collectivité dans sa réflexion sur le programme et l'implantation du bâtiment.